

Billet : « Le temps de lire » est-il enfin venu?

Anne-Marie Guérineau

Numéro 71, été 1998

URI : id.erudit.org/iderudit/23174ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Nuit blanche, le magazine du livre

ISSN 0823-2490 (imprimé)
1923-3191 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Anne-Marie Guérineau "Billet : « Le temps de lire » est-il enfin venu?" *Nuit blanche* 71 (1998): 2-2.

Tous droits réservés © Nuit blanche, le magazine du livre, 1998

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

« LE TEMPS DE LIRE » EST-IL ENFIN VENU ?

Depuis plusieurs mois, les artisans du livre, les penseurs de la culture, les décideurs politiques se sont penchés sur le problème du peu de popularité de la lecture, de la faible circulation des livres dans notre société, alors que la participation à la vie collective en dépend et que ne cessent d'augmenter les exigences à cet égard.

Des discussions menées sont sorties des propositions et les grandes lignes d'une politique gouvernementale exposées et débattues à la fin d'avril au cours du Sommet sur la lecture et le livre tenu à Québec. L'engagement financier du gouvernement est substantiel bien qu'incomparable aux efforts consentis pour informatiser le réseau scolaire, il a réjoui chacun..., mais les problèmes eux aussi sont de taille et les priorités à établir d'une extrême importance. Comment s'exercera le discernement à ce niveau ? Quel champ d'action privilégier pour créer le mouvement d'entraînement nécessaire et corriger une situation dramatique : doit-on rappeler qu'au Québec, un adulte sur quatre n'ouvre jamais un livre.

Conviée à ce sommet, sorte d'assemblée plénière clôturant les débats préalables, j'ai constaté comme chacun la bonne volonté exprimée dans le projet de politique de la lecture et du livre : l'évidence des besoins et la nécessité d'y répondre font consensus. Qui aurait pu, connaissant la situation, la vivant, ne pas être d'accord sur le fond et les bonnes intentions ? Je m'en voudrais cependant de tenir ce consensus facile comme suffisant pour amorcer des changements majeurs.

Voilà pourquoi je tiens à signaler ici le rôle moteur des bibliothèques et des librairies dans tout cet engrenage d'activités qui mènent de l'éveil à la lecture à une compétence réelle de lecteurs.

Des bibliothèques remplies, accessibles, des centres animés par du personnel qualifié travaillant de concert avec le réseau scolaire et culturel, des livres partout, dans les milieux de travail et de loisir, des bibliothèques itinérantes, voilà ce qu'il faut avant tout. Peut-on rêver du jour où chaque ministère, chaque entreprise de cent employés et plus achètera cent livres par an pour son personnel ?

Quant aux librairies, leur gros problème réside dans le dumping des livres vendus dans les grandes surfaces ou par l'intermédiaire de certains réseaux. Au Sommet, on a à peine soulevé la question de l'établissement d'un prix unique, la création d'un comité pour en débattre reportant la discussion. Peut-on suggérer que soient envisagés des regroupements de librairies, pour que les libraires obtiennent, grâce à un pouvoir d'achat accru, les mêmes rabais de la part des distributeurs ; ceux-ci, qui déterminent ces ristournes, et les éditeurs qui y consentent parce que les ventes augmentent y trouveraient leur compte, sans que l'acheteur soit privé des aubaines auxquelles il a commencé de s'habituer. Autrement, si l'inégalité qui défavorise les libraires ne peut être corrigée, une politique du prix unique s'imposera (ce qui ne signifie pas une augmentation des prix en librairie). Notons que les prix de détail pratiqués chez les libraires ne sont pas remis en cause par l'Association des bibliothécaires du Québec qui les accepte parce qu'ils sont nécessaires à la survie des libraires.

Deux cibles à privilégier donc à mon avis : des bibliothèques toujours plus nombreuses et bien garnies, un réseau de librairies solide et plus étendu. Je ne crois pas cependant que, dans le cas des bibliothèques publiques, la gratuité complète soit à défendre absolument. La gratuité pour les jeunes, mais demander quelques dollars par année aux abonnés adultes, est-ce décourager la lecture ? C'est plutôt y attacher un certain prix, indiquer à l'utilisateur que quelqu'un paie quelque part pour le service obtenu.

Un commentaire: déjà exempts de la TVQ, les livres devraient l'être également de la TPS, demandent les gens du livre, oubliant d'inclure dans cette revendication les magazines culturels qui eux paient encore les deux taxes ! Bonne nouvelle, on propose que toutes les bibliothèques publiques soient tenues d'acheter les magazines culturels québécois (les coupures dans le budget des bibliothèques, nous les avons senti passer nous aussi !).

Un regret : les indispensables, les incontournables, origine et source première de tout ce qu'on pourra jamais dire ou écrire sur le livre, les écrivains, n'étaient guère présents dans toutes ces cogitations. **NS**

Anne-Marie Guérineau